

COMPTE RENDU **de la réunion du 04 juin 2015**

Présents : Mmes COSTES Alexandra, BIBES-PORCHER Ghislaine, TRAVIESAS Olga, BEGAULT Monique, SCHWCHLER Sonia, HIPPOLYTE Agnès, Mrs MASSARUTTO Patrick, DEJEAN Daniel, CONDOJANOPOULOS Pierre, DELSOUC Marc, BROUARD Alain, DELMAS Pierre,

Excusés : Mme FOUCAUD Elodie procuration Mme COSTES Alexandra, Mr DALLARD Jean-Michel procuration à Mr CONDOJANOPOULOS Pierre,

Absents : Mme SARREBRESSOLLES Sophie, Mrs DEDIEU Guy, MOUREY Francis.

Secrétaire de séance : Mme COSTES Alexandra.

Monsieur le Maire propose de rajouter la convention d'un « Tournez à gauche » sur le chemin de Muret et le soutien du projet de création d'un lycée entre MURET et SAINT GAUDENS.

Vote **POUR** à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajourner la délibération de la modification des statuts de la Communauté de Communes « Garonne Louge » concernant la prise de compétence Relais Assistantes Maternelles car la rédaction des statuts n'est pas conforme selon la Sous-Préfecture. Elle doit être modifiée.

Vote **POUR** à l'unanimité.

I - Approbation des Comptes-rendus du 7 avril 2015 et 6 mai 2015 :

Il est demandé de justifier la suppression du tarif Hors LONGAGES au tarif cantine; cette suppression a été décidé pour ne pas pénaliser les enfants de la CLIS, en effet ces enfants sont placés dans ces classes et viennent souvent de communes différentes, chaque école ne possédant pas de CLIS. Par ailleurs, l'acceptation d'un élève d'une autre commune ne doit se faire qu'avec l'accord des deux maires des communes (le Maire de LONGAGES et le Maire de la commune d'habitation de la famille).

Au point XI il est demandé de rajouter qu'il s'agit de la révision allégée du PLU.

Vote **POUR** à l'unanimité

II – Emprunt RD 28 :

Une étude de prêt auprès de différentes banques a été demandée afin de finaliser les travaux de la RD28, soit 300 000€. La durée du prêt est de 12 ans avec une échéance trimestrielle. La première échéance est prévue en 2016. Trois banques ont été consultées : la Banque Postale, le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts.

	Taux	Echéances trimestrielles	Coût crédit	Frais de dossier
Banque Postale	1,74 %	6938 €	33000 €	0,2 %, soit 600€
Crédit Agricole	1,45 %	6820 €	27000 €	0,1 %, soit 300€
Caisse des dépôts	2% (taux du livret A + 1%)	7045 €	38000 €	0,6 %, soit 1800€

Les frais de remboursement anticipé pour la Banque Postale et le Crédit Agricole seront calculés avec 2 mois d'intérêt et selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour la Caisse des dépôts il y a un calcul différent.

Proposition: le Crédit Agricole.

Vote **POUR** à l'unanimité

III - Modification des statuts du Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch :

Avec l'ajout des communes de LAVERNOSE LACASSE et SAINT HILAIRE, les communes adhérentes doivent approuver la modification de l'article 2b concernant la compétence de la facturation de l'assainissement collectif et non-collectif. Le syndicat assumera la facturation de l'assainissement au nom des 2 communes.

Vote **POUR** à l'unanimité

IV - Convention pour la demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'un « Tournez à gauche » :

Selon le PLU, les parcelles situées sur le chemin de Muret à hauteur de chez Monsieur MESBAH doivent être aménagées selon un schéma d'aménagement, le Conseil Départemental demande que soit réalisée une sortie sécurisée car ce nouveau

lotissement va amener un flux important de véhicules sur la route départementale et cet aménagement permettra de mieux gérer ce flux. Ce type d'aménagement est subventionné par le département. Nous devons signer une convention avec le Conseil Départemental afin d'obtenir la subvention. Les travaux prévus s'élèvent à 57 800€ HT. Une participation aux frais des travaux va être demandée au propriétaire. L'autorisation des travaux fera l'objet d'un nouveau débat. Le vote porte sur la demande de subvention au travers de la convention.

Vote **CONTRE** : Mme BIBES-PORCHER Ghislaine,

Vote **POUR** : Mmes BEGAULT Monique, COSTES Alexandra, HIPPOLYTE Agnès, SCHWECHLER Sonia, TRAVIESAS Olga, Mrs. BROUARD Alain, CONDOJANOPOULOS Pierre, DEJEAN Daniel, DELMAS Pierre, DELSOUC Marc, MASSARUTTO Patrick

V - Soutien au collectif pour la création d'un lycée entre Muret et Saint-Gaudens:

Le collectif justifie cette demande au vu des distances parcourues par les lycéens, des lycées surchargés et une population en constante progression; le collectif demande le soutien de tous les élus et des populations auprès du Conseil Régional. M. le Mairi propose que nous soutenions cette demande et que nous délibérions pour un projet de création d'un nouveau lycée entre Muret et Saint-Gaudens

Vote **POUR** à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 22h35.